



**Affaire dite d'escroquerie internationale**  
**La Cour suprême donne raison à l'ancien ministre Bodjona**

L'affaire d'escroquerie internationale, ressuscitée il y a quelques semaines, a connu un premier dénouement, avec la décision de la Chambre judiciaire de la Cour suprême à Lomé. L'autorité judiciaire a donné raison à l'ancien ministre de l'Administration ...

**PAGE 3**



**ETRANGER**



**Bénin**

**Le maire de Ouaké destitué par son conseil**

Titchalé Alassane Alimiyahou a été destitué de son poste de maire de la commune de Ouaké ce jeudi 17 mai 2018 par son conseil. Il plie donc bagage, 24 heures après la révocation en Conseil des ministres de Casimir Sossou, maire d'Aplahoué.

**PAGE 4**

**TECH & NUMERIQUE**



**Female TechCamp 2018**

**Des « Nanatechs » en perspective**

La cinquième édition de Female TechCamp 2018 session de Lomé est lancée depuis le début de cette semaine à Lomé et a vu la participation de quarante jeunes filles retenues à l'issue ...

**PAGE 5**

**MUSIQUE**

**Nayanka Bell condamnée à 3 ans de prison**

La cour d'appel du parquet d'Abidjan-Plateau a donné le verdict du litige foncier qui oppose depuis plusieurs...

**PAGE 10**



**Combat de leadership dans l'opposition**

**A qui appartient le Centrisme ?**

L'esprit d'initiative ne manque dans la classe politique de l'opposition dans notre pays. Si aujourd'hui, l'on recense par centaine, le nombre de partis politiques, un fait nouveau fait surface alors que sévit, le déchirement entre majorité présidentielle et une frange de cette opposition. Les leaders politiques ont découvert une façon nouvelle de faire de la politique : s'organiser en coalition, fronts ou regroupement pour disent-ils, « mieux s'opposer ».

**PAGE 3**

**Edito**

**Congélation, démission et abdication...**

Ils sont nombreux, ces acteurs politiques qui ont ces derniers jours, sur leurs lèvres la chanson dont le refrain fatal est : la mort du dialogue ! La mort du dialogue ! La mort du dialogue !

Mais, curieusement, on décrète « la mort du dialogue » sans aucune proposition de sortie de crise. Au contraire, on enfonce le clou du défaitisme : Ah, rien n'est fait pour que l'exercice de la politique se libère de l'étouffement et de l'asphyxie mortelle... Mais est-ce une raison suffisante pour que les leaders politiques renoncent devant la difficulté de construire une alternative fiable,...

**PAGE 3**

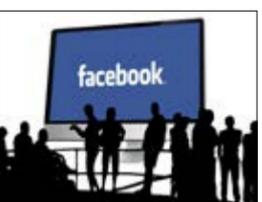
**Assemblée Générale du Conapp**

**Le nouveau bureau sera connu aujourd'hui**

Dans quelques heures, le Conseil national des patrons de presse (Conapp), aura un nouveau bureau. Les différents candidats à la présidence continuent de communiquer sur leurs programmes pour convaincre l'électorat d'y adhérer, et de leur ...

**PAGE 2**



	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Burundi <b>N'Nkurunziza vers les pleins pouvoirs ?</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Fake news sur Facebook <b>583 millions faux comptes supprimés</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Journée mondiale des musées <b>Les musées togolais s'ouvrent au public togolais</b></p>  <p>P 10</p>	<p>Consécration de Fatine Mousbit à la Casp <b>Le Maroc va compter sur le talent d'une représentation féminine</b></p>  <p>P 10</p>	<p>ODD 4 <b>La semaine mondiale d'action pour l'éducation sous le signe de la non-violence au Togo</b></p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	--	--	--	--

## Assemblée Générale du Conapp

# Le nouveau bureau sera connu aujourd'hui

Dans quelques heures, le Conseil national des patrons de presse (Conapp), aura un nouveau bureau. Les différents candidats à la présidence continuent de communiquer sur leurs programmes pour convaincre l'électorat d'y adhérer, et de leur faire confiance pour les deux prochaines années.

Quatre candidats se bousculent actuellement pour remplacer Jean-Paul Agbo Ahouleté à la tête de cette organisation des patrons des médias togolais. Les directeurs de publications Joël Egah du journal « Fraternité », Arimiyao Tchagnao du journal « Nouvelle Opinion », Gérard Wessan de « Sika magazine » et Loïc Lawson de « Flambeau des Démocrates » auront beaucoup à faire pour convaincre leurs confrères, tant le bureau sortant a marqué positivement

son passage à la tête du Conapp. Elu président du conseil en 2014, Jean-Paul Agbo peut aujourd'hui, après deux mandats revendiquer un bilan satisfaisant. Sous sa présidence, le nombre d'adhérents a progressé de plus de 25%. L'organisation est devenue la seule au Togo à regrouper à la fois, la presse écrite et en ligne, les médias audiovisuels, quelle que soit leur ligne éditoriale avec des membres répartis sur l'ensemble du territoire, de Lomé à Cinkassé.

Le bureau sortant a posé des bases juridiques et démocratiques qui permettent aujourd'hui d'aller vers le passage du témoin dans la sérénité. Pendant ce mandat, le Conapp a mis l'accent sur les réformes et la formation. Des démarches ont été menées pour promouvoir l'assurance santé et vieillesse. Plusieurs autres innovations sont à l'actif de ce bureau, dont les Journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise sans oublier le grand oral qui a été organisé



Les quatre candidats au poste de la présidence du CONAPP

il y a quelques jours pour permettre aux candidats en lice d'exposer leurs programmes. Jean-Paul Agboh les encourage tous à continuer jusqu'à la fin à se battre pour les choses auxquelles ils croient ». Mais ils doivent tous être prêts à accepter le verdict des urnes et à travailler ensemble pour l'évolution de la corporation.

**Edem Dadzie**

### Sotouboua

#### Programme d'appui à la décentralisation

Les responsables de la société civile, des médias et des confessions religieuses de la commune de Sotouboua ont été édifiés sur le Programme d'appui à la Décentralisation, phase II et ses objectifs. Les travaux ont permis aux participants d'être éclairés sur les trois composantes du Programme d'appui à la Décentralisation (PAD) pour promouvoir des circuits économiques, renforcer la capacité

des administrateurs afin de mettre en place un système de suivi évaluation à travers la téléphonie mobile. Selon l'experte auprès de la commune de Sotouboua, Mlle Gidigidi Amavi Élu l'impact du PAD est d'améliorer les finances localement et attirer les investisseurs. Elle a expliqué aux participants ce qu'est le projet PAD, ses objectifs, ses activités ainsi que le comité de coordination locale puis a exhorté les uns et les autres à restituer les informations reçues dès leur retour et à donner leur avis sur le choix des projets.

### Assoli / CHP de Bafilo

#### Une pédiatrie inaugurée

Le bâtiment de pédiatrie du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Bafilo a été inauguré le 09 mai 2018, en présence du président de la délégation spéciale de la commune de Bafilo, Ba-Traoré Aboubakar. Ce joyau est l'œuvre d'un couple bienfaiteur basé en Amérique. Il est composé d'une salle de consultation, de garde, d'hospitalisation, du bureau du chef pédiatre et des toilettes, le tout équipé en mobilier. L'ouvrage permettra d'améliorer le cadre d'accueil et les soins des patients, en particulier les enfants âgés de 0 à 15 ans. Sa construction vient ainsi résoudre le problème majeur d'insuffisance de places dans les salles d'hospitalisation de la pédiatrie.

### Kozah

#### Propriété au CHR de Tomdè

Les secouristes de la Croix Rouge Togo, section locale de Kara, ont effectué le 05 mai 2018 une opération de salubrité au Centre Hospitalier Régional de Tomdè (CHR). L'action a été initiée en prélude à la célébration de la journée internationale de la Croix Rouge célébrée chaque 8 mai. Elle s'inscrit dans l'opération de salubrité de chaque 1er samedi du mois initiée par le gouvernement. Pour le président de la Croix Rouge, section locale de Kara, Kondo Abass, cette opération vient annoncer la célébration de la journée internationale de la Croix rouge dans la ville de Kara, elle consiste également à rendre propre le CHR afin d'épargner les patients d'autres maladies.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Alexandre Wémima

Edem Dadzie  
Essoyodou Awih  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00  
Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print  
Distribution : Togo Express  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Edito

...capable d'être portée par les Togolais ? Quelle est, en effet, la part du pouvoir et celle de la classe politique dans la congélation de l'exercice de la politique dans le pays ?

Si la corruption, la dissuasion, la marginalisation, l'usage de la manipulation...ont véritablement réussi à entraver ou détruire l'initiative politique, c'est parce que les tenants du pouvoir n'ont pas rencontré de résistance intelligente, de la part d'une

classe politique déchirée par les luttes de leadership et d'ego. Le résultat est terrifiant : on est à quelques mois de rendez-vous électoraux décisifs et majeurs - législatifs, locaux, référendum - échéance dont nul n'ignore les enjeux pour le pays, et rien ne vient pour autant remuer les consciences, les tirer de leur léthargie et de leur passivité.

La seule image que l'opposition envoie aux populations au plan local comme à l'opinion internationale, est celle d'une

classe abasourdie, tétanisée, comme sous l'effet d'hypnose. Elle donne l'impression de céder définitivement son sort au destin. Elle n'anticipe rien, elle subit les événements. Elle n'est pas dans l'action, elle est dans la réaction...et les trois noms de sa situation actuelle sont manifestement : congélation, démission et abdication...

L'opposition togolaise est plongée dans une sorte d'inhibition qui l'empêche de proposer une issue à la crise qui secoue le pays. Tout le

monde semble, en fait, résigné à attendre un hypothétique miracle du dialogue avec des propositions qui apaisent chaque camp permettant surtout aux Togolais de titrer socialement, économiquement...leur épingle du jeu. Satu quo, hélas!

Que peuvent alors apporter les constats ici et là, aussi justes soient-ils, sur l'état de la nation ? Quel effet peuvent provoquer les critiques qui fusent de toutes parts sur la problématique des Réformes,

sur la position de l'opposition et celle du pouvoir...surtout quand les positions de chaque camp ne convergent pas vers des initiatives politiques consensuelles, capables de rassembler les Togolais ? Prendre l'option de ne pas s'organiser et boycotter les prochaines élections, sans les réformes, ou au motif de fraude, ne serait-elle pas une solution de facilité ? La classe politique est en définitive entre le choix de la désertion ou de la mobilisation.

**Dieudonné Korolakina**

## Affaire dite d'escroquerie internationale La Cour suprême donne raison à l'ancien ministre Bodjona

**L'affaire d'escroquerie internationale, ressuscitée il y a quelques semaines, a connu un premier dénouement, avec la décision de la Chambre judiciaire de la Cour suprême à Lomé. L'autorité judiciaire a donné raison à l'ancien ministre de l'Administration territoriale suite au renvoi du dossier pour délibération hier 17 Mai 2018, après avoir été cité le 19 avril dernier.**

La Cour suprême a donné hier son avis, sur ce long feuilleton politico-judiciaire qui éclabousse M. Pascal Akoussouléou Bodjona, depuis plus de six années maintenant.

Selon Me Abi Tchessa, l'un des avocats de l'ancien ministre, la Cour suprême vient de renvoyer l'affaire sine die. «La Cour vient de constater que l'incident de procédure était avéré,

que la procédure suivie n'est pas régulière et a ordonné au greffier en chef de reprendre la procédure de mise en état jusqu'à épuisement de toute la procédure de mise en état. Elle a en conséquence renvoyé sine die la cause. Actuellement on ne peut pas savoir quand la procédure de mise en état sera achevée », a commenté ce dernier qui trouve que la décision

de la Cour est « assez normale ».

L'affaire remonte à 2012, au moment où le ministre était encore l'un des plus proches collaborateurs du président de la République Faure Gnassingbé. Selon les accusations portées à son endroit, il aurait été complice de Sow Bertin Agba dans l'escroquerie d'un homme d'affaires émirati du nom d'Abass Al Youssef.



**Pascal Bodjona**

Le principal accusé est actuellement hors du pays et n'est nullement inquiet, même s'il a passé quelques mois en prison au Togo. Pascal Bodjona

pour sa part avait été arrêté le 1er septembre 2012. Il a été libéré après avoir passé 25 mois à la prison civile de Tsévié.

**R. Zakari**

## Combat de leadership dans l'opposition A qui appartient le Centrisme ?

**L'esprit d'initiative ne manque dans la classe politique de l'opposition dans notre pays. Si aujourd'hui, l'on recense par centaine, le nombre de partis politiques, un fait nouveau fait surface alors que sévit, le déchirement entre majorité présidentielle et une frange de cette opposition. Les leaders politiques ont découvert une façon nouvelle de faire de la politique : s'organiser en coalition, fronts ou regroupement pour disent-ils, « mieux s'opposer ».**



**Abass Kaboua**

**Didier Amela**

**Gerry Taama**

S'opposer à qui ? Au parti majoritaire, normalement. Mais pour la classe politique de l'opposition, Unir ou Faure Gnassingbé n'est plus un problème. C'est en tout cas ce que l'on constate avec la course aux coalitions

et aux alliances et parfois contenance entre leaders et formations politiques. Avec la crise qui a éclaté en août dernier, l'opinion publique nationale en aura vu de toutes les couleurs. Trois coalitions de partis politiques sont en quête

de l'alternance. Victimes de la guerre du leadership, ces regroupements de circonstance ne réussissent malheureusement ou heureusement à faire ombrage à la coalition des 14. Le dernier né est le Gret, le

Groupe des républicains et écologistes du Togo réunit en son sein, six partis politiques dont le MRC, Mouvement des Républicains centristes du Sieur Abass Kaboua. Placé sur les fonts baptismaux mardi dernier, les membres de ce regroupement d'acteurs politiques ambitionnent de faire une « politique autrement » comme tous les autres d'ailleurs. Lors de la conférence de presse, le porte-parole, un autoproclamé « homme politique du centre » refuse aux autres partis de vouloir appartenir à ce mouvement. Pour Abass Kaboua, « être centriste n'est pas chose facile ». Cette déclaration est sans

nul doute, faite à l'attention d'un autre groupe de partis politiques de l'opposition né il y a aussi quelques jours. Il s'agit des Centristes dont sont membres, Gerry Taama du Nouvel engagement togolais (Net).

Désormais, la bataille politique semble se focaliser sur des idéologies importées des démocraties occidentales, des idéologies purement théoriques... Et comme d'habitude, ces partis qui n'ont ni de base électorale ni de propositions à même de faire basculer les tendances pour une issue favorable de la crise politique dans notre pays. En effet, le Centrisme ne se décrète pas mais, s'acquiert par la force des propositions et non la teneur des propos. Et Gerry Taama, le Secrétaire général du Groupe des Centristes, le dit si bien : « le Centrisme n'est pas un parti politique, mais une idéologie à travers laquelle nous comptons chasser les extrêmes ».

**Awih Essoyodou**

## Massacre de migrants africains en Gambie Yahya Jammeh accusé d'avoir commandité l'acte

**C'est une affaire qui remonte à 2005, plus de 50 migrants ouest-africains, en transit sur le territoire gambien et à destination de l'Europe furent massacrés dans des circonstances non élucidées. 13 ans après, des organisations de défense des Droits humains et les familles de victimes ghanéennes mettent la pression sur leur gouvernement afin qu'une enquête soit ouverte sur la base de nouveaux éléments de preuve.**



Yahya Jammeh

Par une simple dénonciation, le contingent de migrants, composé de nigériens, de sénégalais, d'ivoiriens et d'une majorité de ghanéens, a été interpellé par la police gambienne, le matin du 22 juillet 2005 puis conduit au QG de la Marine. Une partie sera liquidée le lendemain. Grâce au témoignage du rescapé Martin Kyere qui a trouvé salut par la fuite, l'histoire a été révélée au grand jour. Cependant, le pouvoir gambien réussit à étouffer l'affaire et en 2009, Accra

et Banjul signent un accord pour tourner définitivement la page. Banjul verse une somme de 500 000 dollars à titre de réparations humanitaire à 27 familles de victimes.

Alors qu'on croyait cette affaire classée dans le tiroir des oubliettes, des proches de Yahya Jammeh font des révélations compromettantes qui le désignent comme ordonnateur des massacres. Selon ces révélations, Jammeh aurait ordonné leur massacre parce que ces derniers étaient

soupçonnés de vouloir renverser son pouvoir.

« Ces migrants ghanéens et ouest-africains n'ont pas été assassinés par des éléments incontrôlés, mais bel et bien par un escadron de la mort militaire : les Junglers qui recevaient leurs ordres directement de Yahya Jammeh », explique Reed Brody, conseiller juridique à Human Rights Watch.

Grâce à ces nouveaux éléments, l'affaire est donc relancée. Si les familles de disparus et les organisations ghanéennes de défense des droits humains arrivent à convaincre le gouvernement ghanéen à ouvrir une enquête et obtiennent des poursuites contre Yahya Jammeh, elles pourraient déboucher, selon Human Rights Watch et Trial International sur une demande d'extradition de Jammeh au Ghana pour sa comparution devant la justice ghanéenne.

Alexandre Wémima

### Bénin

## Le maire de Ouaké destitué par son conseil

**Titchalé Alassane Alimiyahou a été destitué de son poste de maire de la commune de Ouaké ce jeudi 17 mai 2018 par son conseil. Il plie donc bagage, 24 heures après la révocation en Conseil des ministres de Casimir Sossou, maire d'Aplahoué.**



Titchalé Alassane Alimiyahou, maire de Ouaké destitué

Jeté en prison en janvier 2018 dans une affaire qui l'opposait à l'opérateur économique Soumanou Abassou Malanfali, au sujet de la construction de l'hôtel de ville de Ouaké, le maire a été libéré après 4 mois de détention. Une des raisons qui justifient la motion de destitution de ses conseillers municipaux dissidents qui estiment que « son absence prolongée entravant le bon fonctionnement des activités et son mépris affiché à l'égard des chefs de villages et de quartiers ainsi qu'à l'endroit des chefs des services déconcentrés de l'Etat en activité dans la commune ». C'est désormais chose faite ce jeudi 17 mai, après le vote à la majorité des conseillers municipaux présents en session extraordinaire. L'homme a été destitué par 10 voix pour 1 voix contre 1 abstention pour gestion discriminatoire sur fond de favoritisme, refus d'exécuter certaines décisions du conseil communal, relations conflictuelles avec la plupart des conseillers communaux.

T.M.

### Burundi

## N'Nkurunziza vers les pleins pouvoirs ?

**Les Burundais votent jeudi pour modifier la Constitution, qui doit permettre au président de se représenter jusqu'en 2034. Les organisations de défense des Droits de l'Homme dénoncent une dérive autoritaire et un climat de peur dans le pays.**

Le président burundais, Pierre Nkurunziza, entend mettre en application son titre de « Guide suprême éternel ». Jeudi 17 mai, le chef d'Etat au pouvoir depuis 2005 appelle la population de ce petit pays d'Afrique centrale à un référendum pour modifier la Constitution. Une fois n'est pas coutume dans la région, où les réformes constitutionnelles fleurissent, la nouvelle mouture prévoit de renforcer considérablement les prérogatives du chef de l'Etat et lui offre la possibilité de se présenter pour deux septennats à partir de 2020. De quoi maintenir l'ancien chef rebelle de 54 ans au pouvoir

jusqu'à 2034.

Si le oui l'emporte, le pays plongera dans une dictature sans nom, car ce sera un pouvoir extraordinaire de l'exécutif qui risque de faire taire toutes les autres institutions de la République, affirme l'opposant burundais Agathon Rwaswa. Lundi, une foule de ses partisans s'est réunie à Gitega, ancienne capitale du royaume de l'Urundi dans le centre du pays, pour revendiquer le "non" au référendum. Mais leur appel restera sans doute inaudible, alors que le parti présidentiel, le tout-puissant CNDD-FDD, fait campagne depuis plusieurs mois, n'hésitant pas à recourir à

l'intimidation contre les 4,8 millions d'électeurs. Ses Imbonerakure, les jeunes du parti, sillonnent les campagnes et font régner la terreur, selon la FIDH.

Au-delà de la dérive autocratique, la nouvelle constitution fait craindre une mise à mal des équilibres ethniques de l'Accord de paix d'Arusha (2000) et de la constitution de 2005. Ils avaient permis de mettre fin à la guerre civile qui a fait plus de 300 000 morts entre 1993 et 2006, en instaurant un système de partage par quota des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire entre les belligérants de l'époque, la minorité tutsie



Pierre Nkurunziza

et la majorité hutue dont est issu Pierre Nkurunziza. Le nouveau texte, qui ne revient pas explicitement sur la question des quotas, ouvre la possibilité pour le Sénat de réexaminer ces équilibres dans un délai de cinq ans.

L'enjeu de ce vote est de taille, même si l'issue de ce scrutin ne fait aucun doute. D'autant que l'opposition et des journalistes ont déjà dénoncé de nombreux cas

d'irrégularités, notamment des mandataires d'opposition chassés par dizaines de bureaux de vote ou encore des gens forcés de voter pour le oui. La Constitution actuelle interdit à un président de rester au pouvoir plus de dix ans. La nouvelle mouture devrait permettre à Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034 avec les pleins pouvoirs.

T.M. et France 24

**Fake news sur Facebook****583 millions faux comptes supprimés**

**Le réseau social Facebook a annoncé le mardi 15 mai avoir supprimé 583 millions de faux comptes durant les trois premiers mois de l'an 2018. Le nombre de comptes supprimés représente 25% de l'ensemble des comptes de la compagnie. La suppression des comptes vient s'ajouter au blocage de millions de tentatives de création de faux comptes chaque jour.**

En relation avec cette démarche, le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, a annoncé une série de mesures qui renforcent la sécurité des données personnelles et donnent plus de garanties quant à la transparence des procédures de gestion du plus grand réseau social au monde. «Vous verrez qu'au cours des trois premiers mois de cette année, nous avons retiré 837 millions de publications malveillantes

et désactivé 583 millions de faux comptes. Grâce aux outils d'intelligence artificielle que nous avons construits, presque tous les spams ont été supprimés avant que quelqu'un ne l'ait signalé, et la plupart des faux comptes ont été supprimés en quelques minutes après avoir été enregistrés », annonce le fondateur de Facebook. En affichant sa volonté d'assainir Facebook, Mark a posté sur son compte

que «Mes principales priorités cette année sont de maintenir les gens en sécurité et de développer de nouvelles façons pour notre communauté de participer à la gouvernance et de nous tenir responsables ». Mis en cause sur sa gestion de données et son manque de transparence dans l'affaire Cambridge Analytica, Facebook a donc publié pour la première fois les chiffres officiels des contenus et comptes



effacés sur les trois premiers mois de l'année. Pour soigner l'image de sa compagnie sérieusement ternie ces deux derniers mois, Mark Zuckerberg

promet de publier deux rapports par an sur la transparence et l'efficacité des applications de sa boîte.

**Carlos Amevor**

**Female TechCamp 2018****Des « Nanatechs » en perspective**

**La cinquième édition de Female TechCamp 2018 session de Lomé est lancée depuis le début de cette semaine à Lomé et a vu la participation de quarante jeunes filles retenues à l'issue d'un appel à candidature.**

Organisé cette année par E2C Togo, le Female TechCamp veut à travers ce regroupement sensibiliser et former les femmes aux technologies et aux sciences de l'information et de la communication. Pour Nadège Afoutou, la directrice de Female TechCamp, l'initiative a été lancée suite aux constats selon lesquels les jeunes filles, femmes ou dames sont trop faiblement représentées dans les domaines des

technologies de l'information et de la communication. Or selon elle, le Togo compte sur l'ensemble de sa jeunesse pour contribuer au développement du pays. Ainsi, Female Techcamp vient combler ce retard par la démythification progressive de la science et des Tics, en suscitant des vocations pour les métiers du Web auprès des filles et par là favoriser à la contribution de leur autonomisation financière. Une initiative qui s'inscrit

dans la dynamique des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment en son numéro 4 qui encourage les pays à offrir une éducation de qualité aux jeunes femmes. Et au Femal Tech, la méthode adoptée est de former les jeunes femmes aux TICs afin de favoriser le développement du Togo. La ministre de l'économie numérique Cina Lawson, marraine de l'initiative et présente à la cérémonie d'ouverture a invité les



**Une partie des femmes ayant pris part à l'évènement**

jeunes filles participantes à cette 5e édition à s'investir et à donner le meilleur d'elles-mêmes au cours des travaux et surtout en faisant preuve d'audace et d'originalité. « Etonnez-nous les filles ! », a-t-elle lancé à l'endroit des

participants. Réservé aux jeunes togolaises, Female TechCamp 2018 est un événement qui vise à faire émerger des « Nanatechs » dans le pays.

[www.togotopinfo.com](http://www.togotopinfo.com)

**Banque mobile****La SPT lance le compte ECO CCP**

**Il est désormais possible à tous les Togolais détenteurs d'un téléphone portable, d'un compte Flooz ou T-money d'avoir un compte bancaire mobile auprès de la Société des Postes du Togo (SPT), grâce au service ECO CCP lancé mardi 15 mai à Anfoin à 62 km de Lomé (Préfecture des lacs).**

ECO CCP a été lancé lors d'une cérémonie gigantesque qui a mobilisé autorités administratives, politiques, des natifs, cadres et fils du milieu qui se sont mobilisés pour rendre cet événement particulièrement grandiose. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a par ailleurs lancé officiellement le service.

Le compte ECO CCP est un compte bancaire mobile créé à partir d'un téléphone portable en composant

le code USSD \*165# et accessible partout au Togo à travers les réseaux de téléphonie Moov ou Togocel. L'avoir ne requiert aucune formalité administrative lorsque le seuil de transaction ne dépasse pas 200.000 F CFA. Mais au-delà de ce seuil le client devra se rendre dans une agence postale pour compléter son identification. Il permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré, à partir d'une application mobile tenant lieu de porte-monnaie électronique. Une

fois ouvert ce compte est automatiquement lié au porte-monnaie électronique du client et lui permet d'effectuer des virements vers son compte ECO ou tout autre compte tiers.

Le client peut s'il le souhaite envoyé tout à partir de son avoironmonnaieélectronique vers son compte ECO sous forme d'épargne productive auto annuelle de 2%. Les multiples fonctionnalités du compte ECO sont toujours suivies d'un ou de plusieurs messages SMS de notifications émanant des plateformes pour rassurer



le client sur la nature de la transaction émise. «Nos populations rurales étaient exclues et marginalisées des circuits bancaires classiques dont on connaît les coûts onéreux et la complexité ; ce qui occasionnait une épargne thésaurisée et non productive. Ce produit innovant, simple et pratique,

va permettre de capter cette masse monétaire dormante tout en permettant à nos concitoyens de bénéficier des avantages d'un compte épargne rémunéré et d'effectuer également des transactions sécurisées», a déclaré Kwadzo Dzodzro Kwasi, le directeur général de la SPT.

**R. Zakari**

## Intempéries

## Météo et climat au Togo

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands défis auxquels l'humanité fait face de nos jours. Les systèmes naturels et humains sont donc contraints de subir les incidences de ces changements climatiques, faisant ainsi appel à la notion de la vulnérabilité aux changements climatiques. Avec le temps qu'il fait ces derniers à Lomé et à l'intérieur du pays, TogoMatin a jugé utile de vous présenter certaines conditions climatiques ayant cours au Togo afin que les uns et les autres soient bien informés pour de meilleures prévisions.

Service météo  
Prévision du temps

Lomé et ses environs sont arrosés depuis quelques jours par des pluies dont la fréquence adoucit le temps. Dans la publication du bulletin météorologique d'alerte de risque du 14 mai dernier sur le sud Togo, le service Météo Togo a prédit que le risque de fortes pluies.

Le service Météo a poursuivi que « L'analyse de l'évolution de l'image satellitaire à 17 h 00 du 14/05/18 montre que le système nuageux dans son

évolution pourrait entraîner des pluies au cours des 2h de temps qui suivent dans les Plateaux et Maritime (Lomé et ses environs).

En prévision des pluies, Météo Togo a préconisé une sensibilisation et des préparatifs au niveau des communautés vivant dans les zones les plus vulnérables aux inondations dans les Plateaux et Maritime.

**Carlos Amevor**

## Climat au Togo

Le climat du Togo est tropical. La moitié sud connaît deux saisons humides par année, d'avril à juin puis de septembre à octobre. Avec 890 millimètres de précipitations annuelles, la côte est la région la plus sèche du pays.

Il n'y a qu'une saison des pluies dans la moitié nord du pays, de juin à septembre. Les précipitations moyennes se montent à 1 200 millimètres par année, généralement

concentrées sur les quatre mois d'été. L'harmattan se lève régulièrement durant l'hiver. Les variations annuelles de température sont plus faibles au sud (de 23° à 32 °C) qu'au nord (de 18° à 38 °C).

## Climat

Le Togo est sous l'influence de deux grands régimes climatiques :

- Le régime tropical soudanien au nord avec une saison

pluvieuse qui va de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. Dans cette zone la pluviométrie annuelle varie de 900 à 1100 mm et la période de croissance des végétaux est inférieure à 175 jours.

- Le régime tropical guinéen au sud caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses de durées inégales. La pluviométrie annuelle varie de 1000 à 1600 mm.

élevée : jusqu'à 28°C dans les zones septentrionales, 27°C dans la zone côtière, entre 24 et 26°C dans les autres localités. L'humidité relative moyenne est élevée dans les zones méridionales (73 à 90%) mais faible dans les régions septentrionales (53 à 67%). La vitesse moyenne du vent est de 1,93 m/s et la durée moyenne de l'insolation est de 6 heures 37 minutes par jour. L'évapotranspiration moyenne



**Paysage dans le Kloto**

Entre les deux régimes, on trouve une zone de transition dont la courbe ombrothermique présente une seule saison pluvieuse avec une légère diminution de la pluviométrie en août ou en septembre. La température moyenne est généralement

est de 1540 mm/an.

On observe en général une décroissance de la pluviométrie du sud au nord du pays. Les températures des mois de Février, Mars et Avril, qui présentent de fortes chaleurs, peuvent dépasser 35°C.

Variabilité du climat  
et changements  
climatiques

Lorsque la saison commence à temps, elle est ponctuée par des plages de sécheresse qui entravent le bon déroulement des activités agricoles. De fortes chaleurs ont été également signalées de



### Un temps de pluie

façon générale dans toutes les régions du pays avec des conséquences multiples sur les populations et leur bétail, mais aussi sur les ressources naturelles.

Le phénomène de l'érosion côtière qui, à l'origine, était une réaction de dynamique du littoral à la construction des infrastructures hydroélectriques et portuaires est dopé par la montée du niveau de la mer consécutive au réchauffement de la planète. Les données relatives à l'érosion côtière dans les conditions actuelles indiquent en moyenne un recul du trait

de côte de 5 m/an. Il est certain que cette valeur de recul du trait de côte en tenant compte des changements climatiques augmentera progressivement pour atteindre une valeur de 10 m/an. Les conséquences en superficie de terre perdue seront importantes.

Avec une forte infiltration des eaux marines dans le système des cordons, les biseaux salés vont progresser rapidement et l'interface eau douce/eau salée va remonter, réduisant ainsi l'épaisseur de la réserve phréatique d'eau douce à eau saumâtre; ce qui entraînera de fortes pénuries d'eau douce.

## Les principaux risques climatiques



### Une inondation

Les risques climatiques majeurs identifiés au Togo sont : les inondations, la sécheresse,

la mauvaise répartition des pluies, les pluies tardives, les vents violents et l'érosion côtière (pour l'écosystème

zone côtière).

### Le décalage des saisons

Ce phénomène est devenu très fréquent au Togo. Depuis bientôt une dizaine d'années, la grande saison pluvieuse au lieu d'intervenir en début du mois de mars comme dans le passé arrive des fois en Mai. De même, la petite saison des pluies dans la Région des Plateaux et Maritime est en voie de disparaître définitivement. Le décalage des saisons entraîne des reprises de semis occasionnant un coût de production élevé, la baisse de revenus et du pouvoir d'achat, l'exode rural, la famine (prolongation de la période de soudure, les migrations saisonnières des exploitants agricoles et les modifications des habitudes culturelles).

### La mauvaise répartition des pluies

Très préjudiciable à la production agricole, elle se manifeste partout sur

l'étendue du territoire national. Ce phénomène se caractérise par une certaine déficience de la couverture de la pluie dans le temps, dans l'espace, et en quantité. Il a pour conséquences la perte de la biodiversité, la baisse des rendements, la reconversion des travailleurs, la baisse du pouvoir d'achat et l'exode rural.

### Les vents forts

Les vents violents qui surviennent fréquemment arrivent avec une vitesse de 100 à 115 Km/h. Ils sont fréquents dans les Régions des Savanes, Kara et Plateaux- Est. Ces vents qui arrachent tout sur leur passage sont à l'origine de la dégradation des sols due à l'érosion éolienne, la perte de la biodiversité, la verse des cultures et occasionnent la famine. La localisation des principaux risques au Togo se trouve consignée dans la figure N°4 ci-dessous titrée: catastrophes naturelles par région économique du Togo.

## Les inondations

Entre 1925 et 1992, le Togo a enregistré 60 inondations urbaines et rurales qui ont causé des dégâts matériels et pertes en vies humaines (SODOGAS A. V., GOMADO K., 2006). Les années 2007 et 2008 ont été particulièrement marquées par des inondations aux conséquences sociales et économiques désastreuses pour le pays. On y a noté des pertes en vies humaines, la destruction massive d'infrastructures routières, des maisons d'habitation et des champs.

Ces phénomènes autrefois, localisés prioritairement dans les Régions Maritime (Préfectures de : Golfe, Lacs, Zio) et Savanes (Préfecture de Kpendjal), se sont généralisés ces dernières années à travers tout le pays.

Le 2 Août 2007, il s'est produit une inondation redoutable dans la plaine de l'OTI. Dans le communiqué du Conseil des Ministres du 13 septembre 2007 publié par le quotidien national Togo-Presse N°7615, on peut lire : « A la date du 10

Septembre 2007, le drame enduré par les populations de Kpendjal, de Tône et de l'Oti a provoqué le décès de 20 de nos compatriotes ; il a en outre occasionné 58 blessés et 34 000 personnes déplacées. Vingt Deux Mille Cent Vint Neuf (22 129) cases ont été détruites, 101 ponts et ponceaux ont été cassés, défoncés ou emportés par les eaux. On dénombre également 46 écoles et collèges endommagés ou détruits, et 3 dispensaires infréquentables. Dans l'Oti, plus de 1500 hectares de cultures vivrières ont été détruits. ». La ville de Lomé n'a pas été épargnée.

La situation s'est considérablement aggravée en 2008 avec la rupture de plusieurs ponts dont celui d'Amakpapé sur la nationale N°1 paralysant toutes activités économiques entre le Togo (le Port Autonome de Lomé) et les pays de l'arrière-pays.

**Togomatin et Ministère de l'Environnement, septembre 2009**

**Pharmacies de garde de Lomé du 14 au 21 / 5 / 2018**

HANOUKOPE	Av. N.marche	22 21 01 15
OLIVIERS	Bd. H. Boigny	22 27 04 34
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
AMITIE	72 Av. des Hydro-	22 21 74 47
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
HÔPITAL	Face CHU-Tokoin	22 20 08 08
ISIS	Av. Jean Paul II	23 36 95 65
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
CITRUS	Attiégou	22 57 32 32
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre D. de LOURDES	Agoè	22 44 01 01
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	22 25 15 26
OSSAN	AVEDJI	23 38 44 25
DES ROSES	Vakpossito	22 37 38 12
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Agoè Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Koshigan à agoè	22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	22 42 34 64
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	d'avepozo	22 27 04 86

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurfrique.com

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
 Africa Translate Consulting.  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



**Blagues**

Une femme rentre du marché avec son régime de plantain sur la tête et pendant son trajet, elle se rend compte que TOTO la suit depuis longtemps  
 Elle s'arrête donc et lui demande:  
 Pourquoi me suivez vous ?  
 TOTO lui dit:  
 Désolé Madame, je sors de l'hôpital et le médecin m'a demandé de suivre un "REGIME" pour perdre un peu de poids. c'est pourquoi j'ai donc voulu suivre ce régime que vous avez sur la tête !!!

Ya Un milliardaire dans mon quartier; son chien a mordu quelqu'un dans le quartier et le milliardaire lui a offert 1.000.000, une moto et Un boulot dans une de ses sociétés.  
 Mon voisin a vu ça et il s'est rendu Chez le milliardaire Comme pour le rendre visite.  
 Quand le vigile l'a laisser entrer, il s'est précipité vers le chien pour le provoquer pour qu'il le morde aussi.  
 Il frappe le chien mais il ne réagit pas,  
 Il tire sa queue mais rien.  
 Enervé, mon voisin a mordu le chien et il a crié.  
 Or, il ya 6 chiens dans la cour, Un petit chien et 5 bergers allemand.  
 C'est le petit chien là que lui il provoquait. Quand le petit chien a crié, les 5 bergers allemands sont sortis.  
 Chaque chien vaut 150 kg. Quand ils marchent on sent le sol qui tremble. Ils ont formé un cercle et ils avançaient vers mon voisin en grognant et leur croc ressemblaient a des dents de vampires affamé. Le mur du milliardaire fait 4 mètres de Haut mais mon voisin est assis actuellement Chez lui entrain de se demander comment il a pu l'escalader .

**Photo du jour**



**Blague**

Quand tu vois deux personnes à table entrain de boire, celui qui rit beaucoup c'est à lui qu'on achète à boire. C'est mon constat. Qui dit le contraire?



## A l'institut français du Togo



18 MAI / 17H00 | SCÈNE DE L'IFT | GRATUITE - LOMÉ

### L'école maternelle du Lycée Français de Lomé sur scène

Temps fort de la vie de l'école maternelle, point d'orgue d'un travail de longue haleine de chaque classe, le spectacle du mois de mai se veut le reflet de quelques apprentissages dans les domaines de l'activité physique, et des activités artistiques, mais aussi un moment de joie, de partage et de convivialité. Placé tout particulièrement...



24 MAI / 18H00 | SCÈNE - LOMÉ

### BACH TO AFRICA

Les élèves du CM2 Calder proposeront un spectacle sur le thème « Les enfants du monde et le handicap » : slam, chansons et acrosport. Puis, les élèves de CM1 Jean Sébastien BACH présenteront une rencontre entre les musiques de Bach et la musique traditionnelle africaine : danse, défilé de mode, présentation de masques



26 MAI / 15H30 IMÉDIATHÈQUE JEUNESSE IFT | GRATUITE - LOMÉ

### Au pays des merveilles : Le lion et le hérisson

Cette année là, une grande sécheresse sévissait au pays des animaux. Le lion, roi des animaux décrète que personne ne vienne lui demander à manger et que chacun se débrouille, sauf qu'il n'en sera pas lui-même épargné

## Lire

« **La Première Nuit** » de **Marc Levy**. Ed **Robert Laffont**. 2009 Pp 148-149

«... Sortons, si vous le voulez bien. Vackeers avança vers l'extrémité ouest de la salle jusqu'à une porte dérobée dans le mur en pierre et descendit un escalier conduisant aux sous-sols du palais de Dam. Il guida Ivory le long des passerelles en bois qui surplombaient le canal souterrain. L'endroit était humide, la marche parfois glissante. Faites attention où vous mettez les pieds, je ne voudrais pas que vous tombiez dans

cette eau sale et froide. Suivez-moi, poursuivit Vackeers en allumant une lampe torche. Ils passèrent devant le madrier où un rivet commandait un mécanisme que Vackeers actionnait quand il voulait rejoindre la salle informatique. Il ne s'y arrêta pas et poursuivit son chemin. Voilà, dit-il à Ivory, encore quelques pas et nous aboutirons dans une courette. Je ne sais pas si on a pu vous voir entrer dans le palais, mais soyez assuré que personne ne vous verra en ressortir. Quel étrange labyrinthe, je ne m'y ferai jamais. Nous aurions pu prendre le passage vers la Nouvelle Église, mais il est

encore plus humide et nous aurions eu les pieds trempés. Vackeers poussa une porte, quelques marches, et ils se retrouvèrent à l'air libre. Un vent glacial les saisit. Ivory releva le col de son manteau. Les deux Vie, amis remontèrent à pied Hoogstraat, la rue qui longe le canal. Alors, qu'est-ce qui vous inquiète? reprit Vackeers. Mes deux protégés se sont retrouvés. C'est plutôt une bonne nouvelle. Après le coup pendable que nous avons joué à Sir Ashton, nous devrions fêter l'événement au lieu d'afficher ces mines d'enterrement. Je doute qu'Ashton en reste là. Vous y êtes allé un peu fort

en le provoquant chez lui, je vous avais suggéré plus de discrétion. Nous n'avions pas le temps, il fallait que la jeune archéologue retrouve la liberté au plus vite. Elle avait suffisamment croupi derrière des barreaux. Ces barreaux avaient le mérite de la tenir hors de portée d'Ashton par conséquence de protéger aussi votre astrophysicien. Ce dingue s'en est également pris à lui. En avez-vous la preuve? J'en suis certain, il l'a fait empoisonner! J'ai vu de grandes quantités de belladone dans les allées de la propriété d'Ashton. Le fruit de cette plante provoque graves complications

pulmonaires. Je suis certain que beaucoup de gens ont de la belladone qui pousse dans leur campagne sans être pour autant des empoisonneurs en série. Vackeers, nous savons tous les deux de quoi cet homme est capable, j'ai peut-être agi de façon impétueuse, mais pas sans discernement, je pensais sincèrement... Vous pensiez qu'il était tant que vos recherches prennent! Ecoutez-moi, Ivory, je comprends vos motifs mais poursuivez vos travaux n'est pas sans danger. Si vos protégés se remettent en quête d'un nouveau fragment, je serai tenu d'en informer les autres... »

**Journée mondiale des musées****Les musées togolais s'ouvrent au public togolais**

Chaque 18 mai, l'Unesco célèbre la journée internationale des musées avec la communauté muséale mondiale. Pour marquer cette célébration, le ministre de la Communication, des sports et de la formation civique, Guy Madjé Lorenzo organise du 18 au 27 mai prochain, des journées portes ouvertes à l'endroit de la population sur les musées togolais.

Instaurée en 1977, la journée internationale des musées se commémore chaque année avec un thème particulier. Cette journée entend montrer le rôle des musées dans le développement des pays.

Nouvelles approches, nouveaux publics », est le thème retenu pour la célébration de cette édition.

Pendant dix 10 jours, la population togolaise aura libre accès pour découvrir les musées du

pays, notamment, le musée national de Lomé, le musée régional Maritime-Aného, le musée régional du Centre-Sokodé, le musée régional de la Kara et le musée régional des Savanes.

**Nadia Edodji (Stagiaire)**



**Le musée national**

**Consécration de Fatine Moubait à la Casp****Le Maroc va compter sur le talent d'une représentation féminine**

La section marocaine a élu depuis quelques jours celle qui assurera sa défense à la première édition de la Coupe d'Afrique du slam poésie (Casp) prévue à N'djaména au Tchad en novembre prochain. Il s'agit de Fatine Moubait, qui s'est imposée au terme d'une soirée slam âprement disputée à l'Institut supérieur de l'information et de la communication (Isic) à Rabat le samedi 5 mai 2018. Coordonnée par le groupe « Africa United » et l'Agence de communication « Africa Médias and Business Consulting », en partenariat avec le Conseil consultatif de la Jeunesse africaine, l'étape marocaine a été un succès !



**Fatine Moubait recevant un prix**

La Coupe d'Afrique du slam poésie (Casp) est à n'en point douter

la plateforme idéale qui contribuera à booster ce genre musical qui depuis

quelques années se fraie une voie intéressante, grappillant au passage des centaines de milliers d'admirateurs, notamment au sein de la génération montante. Pour les organisateurs de cette compétition, la culture urbaine est un des outils qui peut servir à éduquer la jeunesse africaine et l'informer sur ses droits, mais surtout servir d'outil d'expression qui est en soi un atout pour la société civile.

« J'irai à la Casp à N'djaména pour représenter dignement le Royaume du Maroc,

mais surtout, pour faire de nouvelles expériences ». Ainsi s'est exprimée la lauréate du Maroc à la fin de ce challenge ayant mis aux prises à l'Institut supérieur de l'information et de la communication (Isic) à Rabat, plusieurs jeunes slameurs venus de différentes villes du Royaume.

En effet, constitué de connaisseurs du domaine, le jury a tablé sur des critères bien précis dont entre autres, la gestion de la scène, la qualité textuelle ainsi que la pertinence du message délivré par chaque slameur en compétition. Au final, c'est Fatine Moubait qui s'est imposée par son style accrocheur et ses textes très inspirés, décrochant la "ola" du public à chacun de ses passages sur scène.

Etudiante en 3ème année à l'École Supérieure de Psychologie de Casablanca, la jeune artiste âgée de 22 ans seulement, nourrit en effet une folle passion pour la poésie et l'écriture depuis

sa plus tendre enfance. Le slam étant une forme artistique littéraire qui requiert un certain engagement, Fatine qui dit vouloir dignement représenter son pays à la Casp n'entend pas faire piètre figure à la première édition qui se tiendra à N'djaména au Tchad en novembre prochain et qui connaîtra la participation de plusieurs pays africains. Le Conseil Consultatif de la Jeunesse Africaine est l'un des organes de l'Association internationale Clé de la paix qui elle-même, est un outil de développement qui œuvre dans moult domaines pour une Afrique véritablement épanouie. Son président Khalid Boudali qui a honoré de sa présence et parrainé cette finale de la section marocaine de la Casp a notamment félicité l'organisation et souhaité beaucoup de chance à Fatine pour la grande étape panafricaine qui se tiendra au Tchad.

**Par Cir-Raoul Hounbedji**

**Côte d'Ivoire****Nayanka Bell condamnée à 3 ans de prison**

La cour d'appel du parquet d'Abidjan-Plateau a donné le verdict du litige foncier qui oppose depuis plusieurs années, la chanteuse Aka Louise de Marillac alias Nayanka Bell à des villageois d'Ano, le 16 mai dernier.

L'artiste a été condamnée à trois ans de prison ferme et doit verser une amende de 160 millions de francs CFA aux plaignants.

Nayanka Bell qui avait connu une dépression et a été internée dans une clinique à Abidjan dans ce litige foncier. Elle dénonçait à l'époque une « cabale »,

des villageois qui voulaient la déposséder de ses terres, un patrimoine qui lui avait laissé son défunt père.

En effet, la justice a donné son verdict mais tout ne semble pas terminé... Aka Louise de Marillac pourra non seulement faire appel, mais également attendre la décision finale de la Cour de cassation de la

justice ivoirienne. A l'heure actuelle, la concernée n'a pas encore réagi.

Nayanka Bell, de son nom à l'Etat civil Aka Louise de Marillac est née en 1963 à Danané en Côte d'Ivoire. Elle est une artiste, auteure-compositrice, styliste et modéliste ivoirienne. D'origine ivoirienne, par son père et française par



**Nayanka Bell**

sa mère, Nayanka Bell a toujours mis en avant son identité africaine. Des titres de ses chansons tels que « Iwassado », « Amiyo » ou encore «

Chogologo » accompagnés d'instruments traditionnels rappellent son attachement à la culture et aux valeurs africaines.

**TM avec koaci.com**

## ODD 4

## La semaine mondiale d'action pour l'éducation sous le signe de la non-violence au Togo

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE 2018), a été célébrée au Togo le 16 mai dernier. La problématique de la violence dans le système éducatif était au cœur des préoccupations.



Un enseignant et ses élèves

Au niveau mondial, la SMAE a été placée sous le thème, « responsabilité envers l'ODD 4 et participation citoyenne, tenons nos engagements maintenant ». Parlant d'engagement, l'objectif de développement durable numéro 4 stipule qu'il faut

**« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».**

Le Togo tout en s'inscrivant dans la mise en œuvre des ODD, tient compte de ses réalités locales. C'est pourquoi le thème retenu au niveau national pour l'édition 2018, est « droit à une éducation non violente ». Dans le système éducatif togolais, la question de la violence est souvent évoquée : violence d'enseignants contre des apprenants ou des élèves qui s'en prennent à leurs responsables d'établissements. Le choix de ce thème par le Togo est une occasion pour les acteurs d'y réfléchir pour des solutions idoines.

La célébration de la Campagne mondiale pour l'éducation est une occasion ultime pour la société civile de mobiliser une fois encore les citoyens à la participation au développement des politiques éducatives et à l'accompagnement des progrès vers la réalisation de l'ODD 4.

Le système éducatif togolais a besoin d'une définition claire et précise, d'une politique d'éducation de qualité intégrant l'ODD 4 dans toutes ses dimensions et d'une revue des curricula qui tiennent compte des nouvelles thématiques émergentes telles que la non-violence en éducation, l'éducation inclusive.

Les élèves sont appelés à un travail sérieux et soutenu dans leurs études, pour contribuer à la promotion de la paix, la non-violence, la tolérance, les valeurs morales et civiques et à la préservation de l'environnement.

E. D.

## Entreprenariat social

### Une solution pour un développement solidaire

Au siège de la banque panafricaine Ecobank à Lomé, une conférence internationale dont le thème a été « L'entreprise sociale : innover, impacter et développer dans la solidarité », s'est tenue le 11 mai 2018.

Cette conférence a été une initiative de l'ambassade des Etats-Unis soutenue par la société Alaffia et Ecobank Transnational Incorporated. L'objectif de cette activité était d'organiser un débat autour de la question de l'entrepreneuriat social, afin de trouver de pistes fiables visant à faire de ce dernier un véritable moteur de développement.

Les travaux de la conférence ont été ouverts par la ministre en charge du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomegah-Dogbé, ceci en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, David Gilmour et de diverses autres personnalités.

La conférence a permis de débattre des défis de ces entreprises, qui sont confrontés aux difficultés de financement dans un contexte social très



Le panel avec le ministre Dogbé à droite

changeant. L'idée a été pour le Togo de réfléchir aux voies et moyens devant permettre de faire de ces entreprises de véritables vecteurs de développement. Il a été question aussi de partager l'impact social positif de leurs initiatives sur leurs communautés.

Il est possible de bâtir une entreprise prospère et en même temps de faire du bien social. Mais

étant donné que ce type d'entrepreneuriat se trouve confronté au défi de réglementation applicable, il serait important de « créer un cadre juridique ; c'est ce qui va certainement sortir de ce colloque et je pense que le gouvernement y accordera tout l'intérêt et toute l'attention qu'il faut », a souligné la ministre Victoire Tomegah-Dogbé.

Nana Garba (stagiaire)

## Sécurité routière

### Au Togo, les conducteurs préfèrent klaxonner que de ralentir

L'un des constats que peut faire toute personne qui entre dans la circulation au Togo et surtout à Lomé, est que les usagers préfèrent, face à un obstacle, klaxonner plutôt que de ralentir. Cette attitude déplorable augmente les risques d'accidents sur nos routes.

Circuler dans les rues et même les ruelles de Lomé et d'autres villes de notre pays, peut s'avérer pour la plupart du temps périlleux, surtout si vous êtes un piéton. En effet, les usagers de la route, dont les motocyclistes, n'ont aucune retenue. Ceux-ci sont tellement pressés, roulent à des vitesses excessives, qu'il serait dangereux ou suicidaire de se retrouver, même par erreur face à eux. Ralentir ne fait pas partie de leurs habitudes. C'est comme s'ils perdaient une éternité en ralentissant quelques secondes pour laisser passer un piéton ou un autre engin. Le seul langage qu'ils connaissent, c'est le klaxon.

Ainsi, face à un obstacle

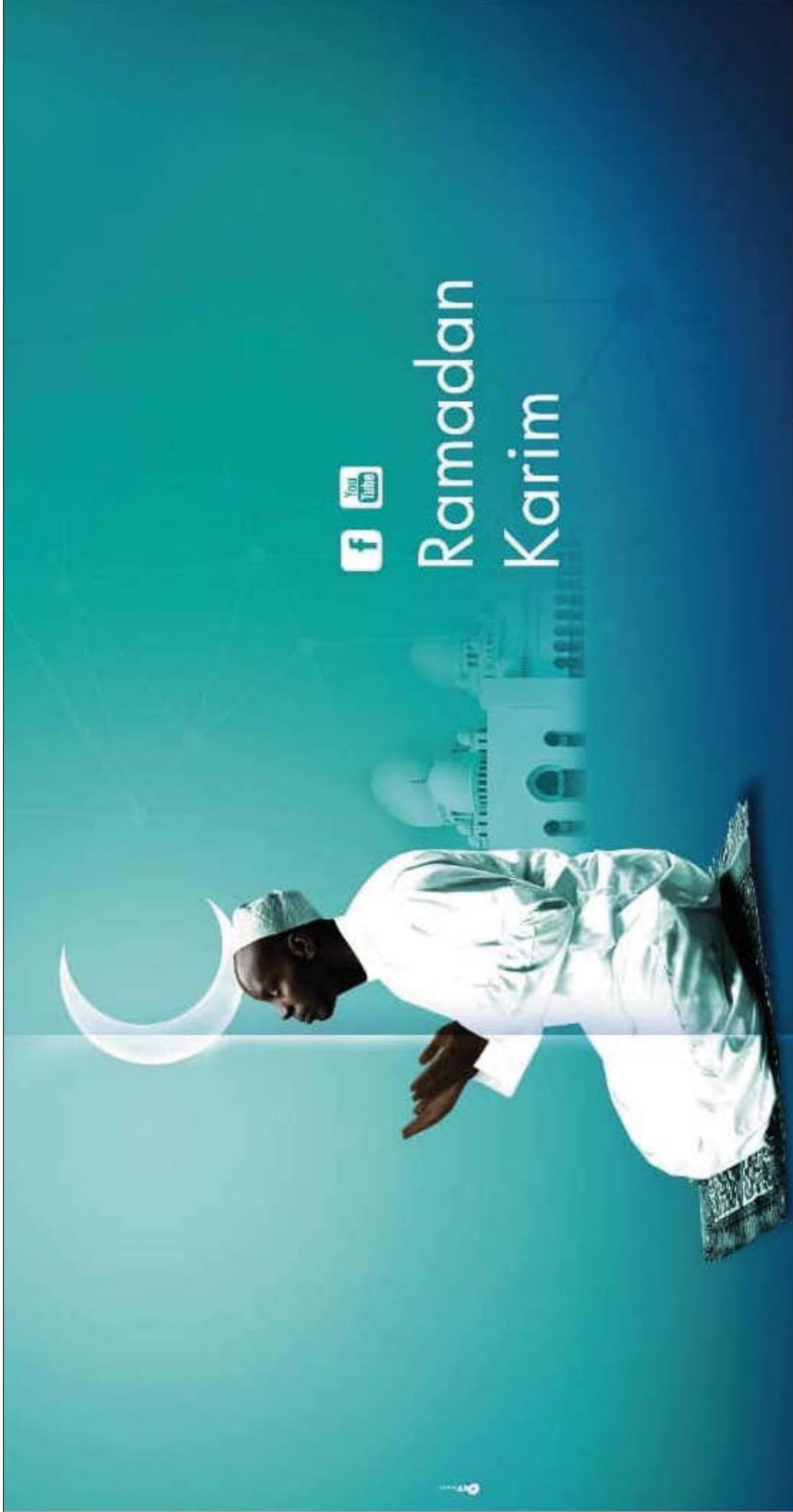
quel qu'il soit, un piéton qui traverse, un autre engin qui se fraye un passage dans la rue, l'usager de la route au Togo, klaxonne très fort tout en gardant son allure, des fois accompagné de quelques injures. Cela pousse les piétons, surtout les femmes et les enfants qui sont dans ces cas désorientés à courir dans tous les sens, avec le risque d'être percutés par un autre engin ou de tomber.

C'est à croire que le fait de klaxonner avec toute son énergie, suffit à faire dégager tout obstacle de la route par magie. Parfois même dans les virages, lorsqu'on se retrouve nez à nez avec un conducteur d'engin, c'est le klaxon qui

est préféré à la place du frein. Alors que lorsqu'on conduit, l'embrayage et le frein doivent être les plus proches compagnons.

Malheureusement et comme ces usagers l'ignorent, klaxonner face à un obstacle n'arrange pas du tout la situation. Même si le klaxon peut être d'une utilité dans certaines situations, dans le cas dont nous parlons, il n'est pas du tout la solution. La règle lorsqu'on conduit, c'est de garder une distance de sécurité face aux autres usagers et être prêt à ralentir ou à s'arrêter dès qu'on voit un obstacle à quelques mètres de soi.

Edem Dadzie



# Ramadan Karim

**La Banque Autrement**  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)



**CORIS  
BANK**  
INTERNATIONAL